

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
VILLE DE COMMERCY
PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU LUNDI 4 MAI 2026
DN/NC

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 055-215501222-20260507-2026_078-DE



Objet : Modification de la composition des commissions municipales

N° : DCM_2026/078

PUBLIÉE LE : 12/05/2026

L'an deux mille vingt six, le lundi 04 mai à 19 heures 30.

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire, Philippe ROCHAT. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 27 avril 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Anne LUDMANN, Christelle VIERRE, Samuel BOURGEOIS, Déborah GARELLI, Franck MICHELOT, Théo CUPCIC, Sarah RAUCOURT, Christel METZ, Christelle FRANCHOT, Théa ANTOINE, Sébastien ENCINAS, Marie-Hélène MASSOMPIERRE, David MAGNANELLI, Laurent HAZART, Benjamin LOMBARD, Mallaury GENIN, Jérémy ROLAND, Blandine EULRIET, Ozdem DOGAN. Séverine FATOL, Gérald CAHU, Sandrine KIEFER, Florent CARÉ, Wendy MOALA, Ismaël ZAZZA, Benoît REYRE.

ONT DONNÉ PROCURATION :

- Jérémy ROLAND donne pouvoir à Anne LUDMANN
- Angélique GÉNART donne pouvoir à Wendy MOALA

ÉTAIT ABSENT : Jean-Pierre BALAINE

Conseillers en exercice : Présents : 26 - Pouvoirs : 2 - Absent : 1 - Votants : 28

Madame Théa ANTOINE est désignée secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-22 ;

Vu la délibération du 02/04/2026 de constitution des commissions municipales ;

Considérant la volonté de Monsieur Benjamin LOMBARD de se retirer, de la commission municipale « Culture & Patrimoine », le 17/04/2026.

Considérant a volonté de Monsieur Ismaël ZAZZA de se retirer, de la commission municipale « Espaces urbains & Environnement », le 15/04/2026.

Considérant la démission de Monsieur Jean-Philippe VAUTRIN le 03 avril 2026 ;

Considérant que Monsieur Gérald CAHU, suivant sur la liste de Monsieur VAUTRIN a été consulté et a transmis son accord pour siéger au sein du Conseil municipal du 4 mai 2026 ;

Il convient, cependant d'assurer la continuité des travaux desdites commissions et de ce fait il est proposé à Madame Marie-Hélène MASSOMPIERRE de siéger à la commission municipale « Culture & Patrimoine », à Monsieur Gérald CAHU de siéger à la commission municipale « Espaces urbains & Environnement » et à la commission « Vie sociale & qualité de vie ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** du retrait de :
 - Monsieur Benjamin LOMBARD de la commission municipale « Culture & Patrimoine » ;
 - Monsieur Ismaël ZAZZA de la commission municipale « Espaces urbains & Environnement »
- **DÉSIGNE :**
 - Madame Marie-Hélène MASSOMPIERRE, conseillère municipale, en qualité de membre de la commission municipale « Culture & Patrimoine », en remplacement de Monsieur Benjamin LOMBARD ;
 - Monsieur Gérald CAHU, conseiller municipal, en qualité de membre de la commission municipale « Espaces urbains & Environnement », en remplacement de Monsieur Ismaël ZAZZA ;
 - Monsieur Gérald CAHU, conseiller municipal, en qualité de membre de la commission « Vie sociale & qualité de vie », en remplacement de Monsieur Jean-Philippe VAUTRIN
- **PRÉCISE** que les présentes modifications prennent effet à compter de ce jour, voir tableau ci-dessous.

Commission 1	Commission 2	Commission 3	Commission 4
SPORT JEUNESSE	ESPACES URBAINS ENVIRONNEMENT	CULTURE PATRIMOINE	VIE SOCIALE QUALITÉ DE VIE
Samuel BOURGEOIS, Vice-président	Franck MICHELOT, Vice-président	Déborah GARELLI, Vice- présidente	Jean-Pierre BALAINE, Vice-président

Christelle FRANCHOT	Christel METZ	Théa ANTOINE	Envoyé en préfecture le 07/05/2026 Reçu en préfecture le 07/05/2026 Publié le
Sébastien ENCINAS	Sébastien ENCINAS	Séverine F...	Sarah RAUCOURT David MAGNANELLI
Blandine EULRIET	Benjamin LOMBARD	Théo CUPCIC	ID : 055-215501222-20260507-2026_078-DE
Mallaury GENIN	David MAGNANELLI	M-H. MASSOMPIERRE	Jérémy ROLLAND
Théo CUPCIC	Ozdem DOGAN	Laurent HAZART	Mallaury GENIN
Wendy MOALA	Gérald CAHU	Sandrine KIEFER	Gérald CAHU
Ismaël ZAZZA	Benoît REYRE	Angélique GENART	Florent CARÉ

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

**Le Maire,
Philippe ROCHAT**

La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.